



Statistiques de la circulation
routière
L'effet « Via sicura » sur les
mesures prononcées en Valais

31 | 05 | 2016



INVITATION POUR LES MEDIA

27 mai 2016

Statistiques de la circulation routière L'effet « Via sicura » sur les mesures prononcées en Valais

Madame,
Monsieur,

Les premières mesures préconisées par « Via sicura » sont entrées en vigueur au 1^{er} janvier 2013 avec l'introduction de dispositions spécifiques aux chauffards, alors que le deuxième paquet de mesures, avec notamment le retrait de permis préventif en cas d'alcoolémie, est effectif depuis le 1^{er} juillet 2014. Ces nouvelles dispositions légales ont une influence sur les mesures administratives prononcées par le Service de la circulation routière et de la navigation.

L'augmentation constante du parc de véhicules a également une forte incidence sur le nombre d'examens de conduite, les retraits de permis ainsi que les contrôles techniques. Pour vous présenter un état des lieux de la situation, le conseiller d'Etat **Oskar Freysinger**, chef du Département de la formation et de la sécurité, vous convie à une **conférence de presse**

mardi 31 mai 2016 à 10.30 heures
Salle 1 - Espace Porte de Conthey – Sion

Le chef du DFS sera accompagné par **Pierre-Joseph Udry**, chef du Service de la circulation routière et de la navigation et par **Bruno Abgottspon** son adjoint. Ils seront à votre disposition pour répondre à vos questions.

La documentation usuelle vous sera remise sur place. Vous la trouverez également, comme de coutume, sur le site internet www.vs.ch dans les rubriques habituelles.

Dans cette attente, je vous adresse, Madame, Monsieur, mes salutations les meilleures.

André Mudry
Chef de l'information



COMMUNIQUÉ POUR LES MÉDIAS

31 mai 2016

Statistiques de la circulation routière L'effet « Via sicura » sur les mesures prononcées en Valais

(IVS).- Les premières mesures préconisées par « Via sicura » sont entrées en vigueur au 1^{er} janvier 2013 avec l'introduction de dispositions spécifiques aux chauffards, alors que le deuxième paquet de mesures, avec notamment le retrait de permis préventif en cas d'alcoolémie, est effectif depuis le 1^{er} juillet 2014. Ces nouvelles dispositions légales ont une influence sur les mesures administratives prononcées par le Service de la circulation routière et de la navigation. L'augmentation constante du parc de véhicules a également une forte incidence sur la gestion des examens de conduite, les retraits de permis ainsi que les contrôles techniques.

Le premier paquet des mesures préconisées par « Via sicura », avec l'introduction de dispositions spécifiques aux chauffards, est entré en vigueur le 1^{er} janvier 2013. Quelque 19 conducteurs sont tombés sous le coup de ces dispositions cette année-là. Ce chiffre est resté stable avec 21 conducteurs en 2014 et 20 en 2015. Le deuxième paquet de mesures, avec notamment l'exigence d'une analyse de l'aptitude de tout conducteur qui circule au volant d'un véhicule avec un taux d'alcoolémie de 1.6‰ ou plus, est entré en vigueur le 1^{er} juillet 2014, ce qui a entraîné une forte hausse des retraits de permis prononcés à titre préventif. Alors que l'on en comptait 193 en 2013, ce nombre a passé à 377 en 2014 et 591 en 2015.

Le parc des véhicules immatriculés dans le canton a encore progressé en 2015. Son augmentation est supérieure à l'évolution de la population et la densité de véhicules par habitant reste la plus forte du pays. Le 30 avril 2015, le nombre de voitures immatriculées en Valais se montait à 304'343. Il est ensuite passé à 310'421 unités au 30 avril 2016, ce qui représente une augmentation de 2%. On peut toutefois constater que la densité de véhicules diffère sensiblement d'une région à l'autre. Le Bas-Valais est la région qui a la plus forte densité de véhicules avec 968 véhicules pour 1000 habitants, suivie du centre avec 914 et du Haut-Valais avec 881 pour 1000 habitants. Le district qui compte le plus grand nombre de véhicules est celui de Sierre avec 42'600 véhicules, devant Monthey avec 41'400 véhicules et Martigny avec 40'600 véhicules. A l'opposé, on retrouve le district de Rarogne Oriental avec 2'900 véhicules derrière le district de Conches qui en compte 4'200 véhicules. En 2015, 90'185 véhicules ont été contrôlés par les experts, ce qui contribue au maintien du bon état général du parc valaisan.

Le nombre d'examens pour l'obtention du permis de conduire varie assez peu d'une année à l'autre. En 2015, ce sont 16'848 examens théoriques et pratiques qui ont été effectués, contre 16'767 en 2014. Le taux d'échec aux examens pratiques cat. B (voiture), s'est situé à 28% alors que pour les examens cat. A et A1 (motos) le taux s'élève à 27%. Ces taux sont légèrement plus bas que la moyenne nationale.

Les conducteurs de notre canton sont toujours plus âgés de sorte que le nombre de contrôles médicaux périodiques augmente chaque année. En 2015 16'110 certificats médicaux ont été délivrés pour des conducteurs âgés de plus de 70 ans. De nouvelles dispositions entreront en vigueur le 1^{er} juillet 2016 et le SCN a étroitement collaboré avec la Société médicale du Valais et le Groupement des opticiens valaisans pour préparer leur mise en œuvre.

Personnes de contact :

***Le conseiller d'Etat Oskar Freysinger, 079 777 11 97
Pierre-Joseph Udry, chef du SCN, 027 606 71 05
Bruno Abgottspon, adjoint au SCN, 027 606 71 09.***

Statistiques de la circulation routière

L'effet «Via sicura» sur les mesures prononcées en Valais



Conférence de presse du 31 mai 2016

Oskar Freysinger

Chef du Département de la formation et de la sécurité (DFS)

Introduction par le conseiller d'Etat Oskar Freysinger



Thèmes:

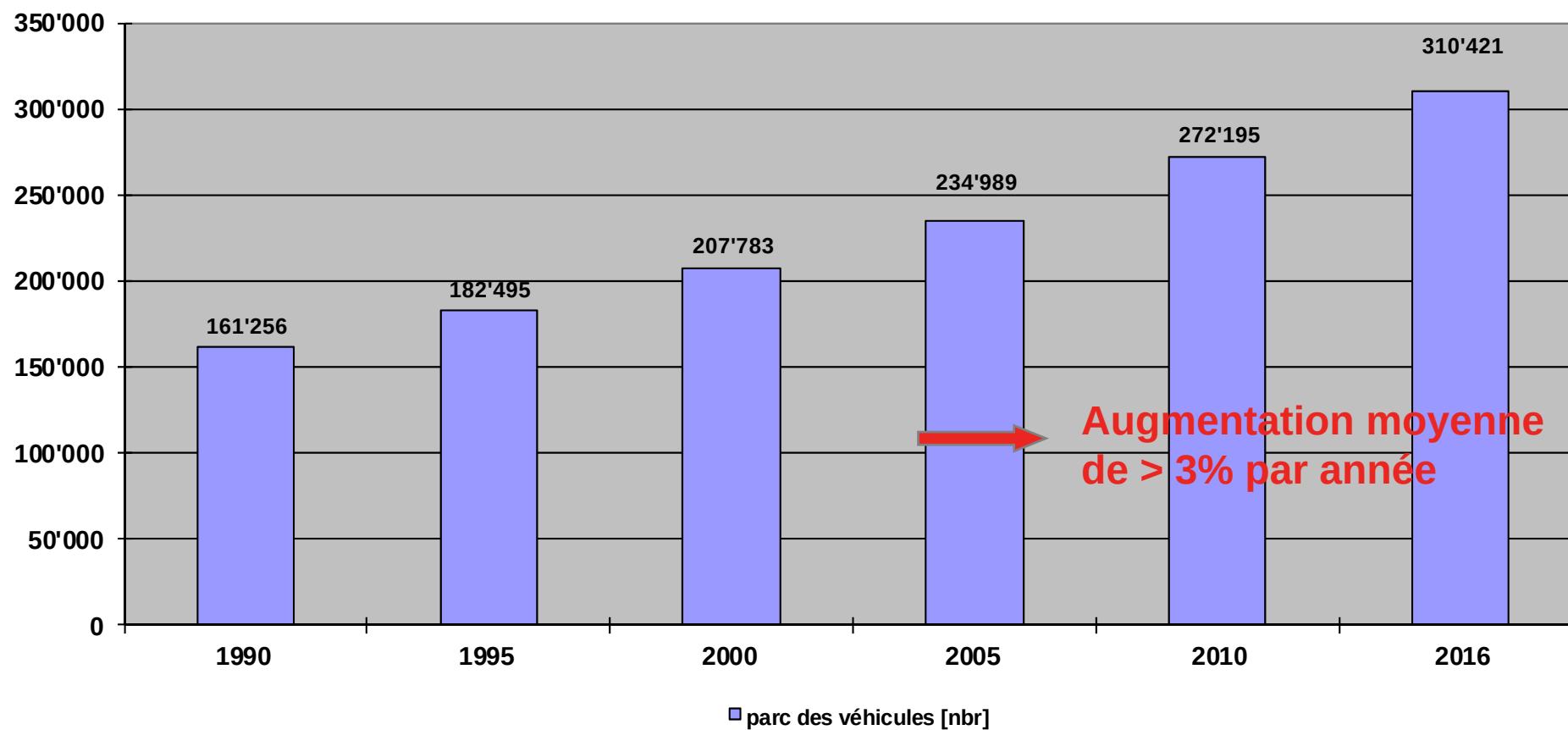
- ▲ Le parc de véhicules
- ▲ Les conducteurs
- ▲ L'effet de «Via sicura»
- ▲ Nouveautés du Service
- ▲ Questions

1. Le parc de véhicules

- ▲ L'évolution du parc de véhicules
- ▲ Le taux de motorisation
- ▲ Le taux de motorisation par district
- ▲ Le taux de motorisation par région
- ▲ Les contrôles techniques de véhicules

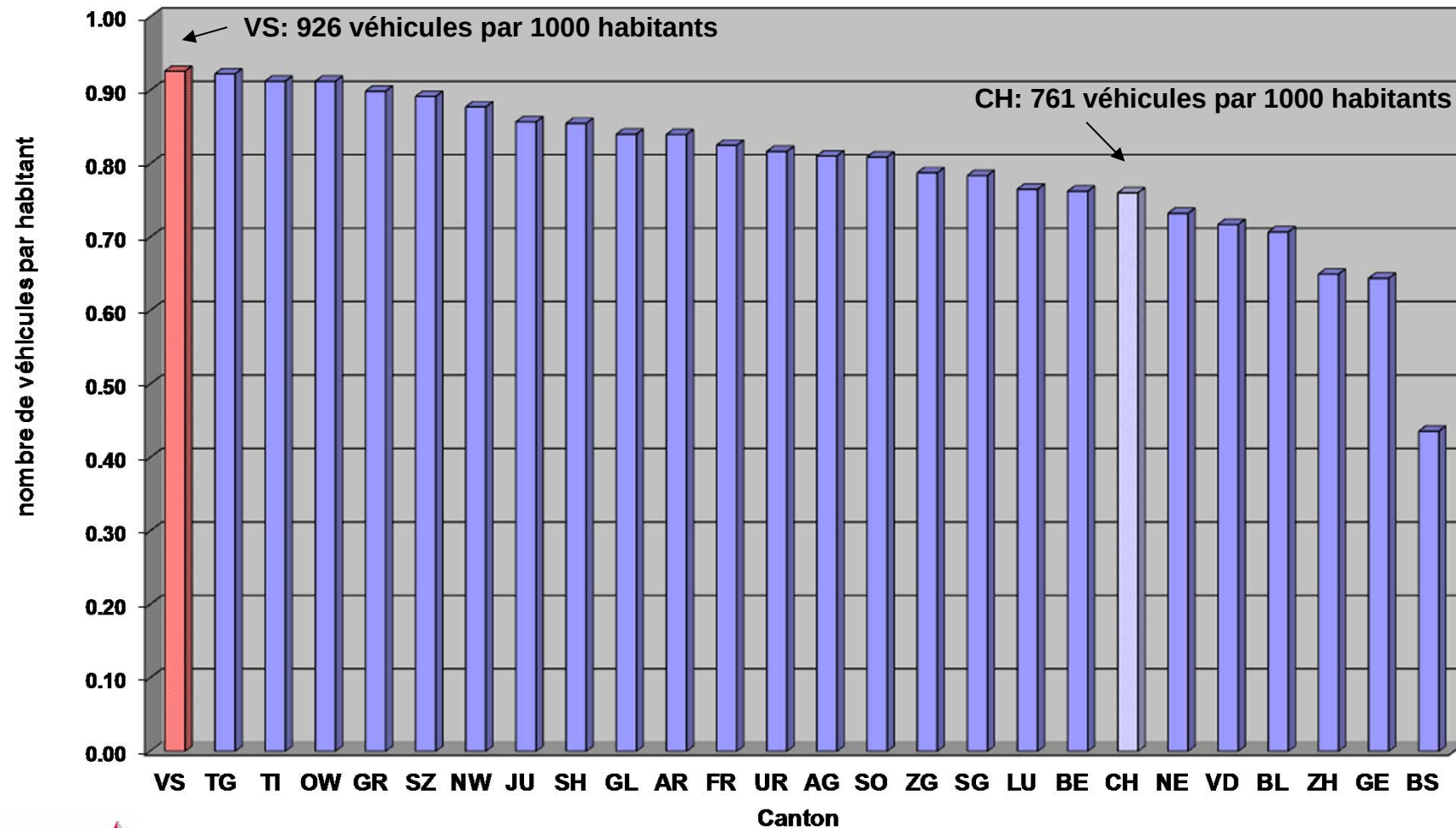
Le parc de véhicules

Evolution du parc des véhicules 1990 - 2016



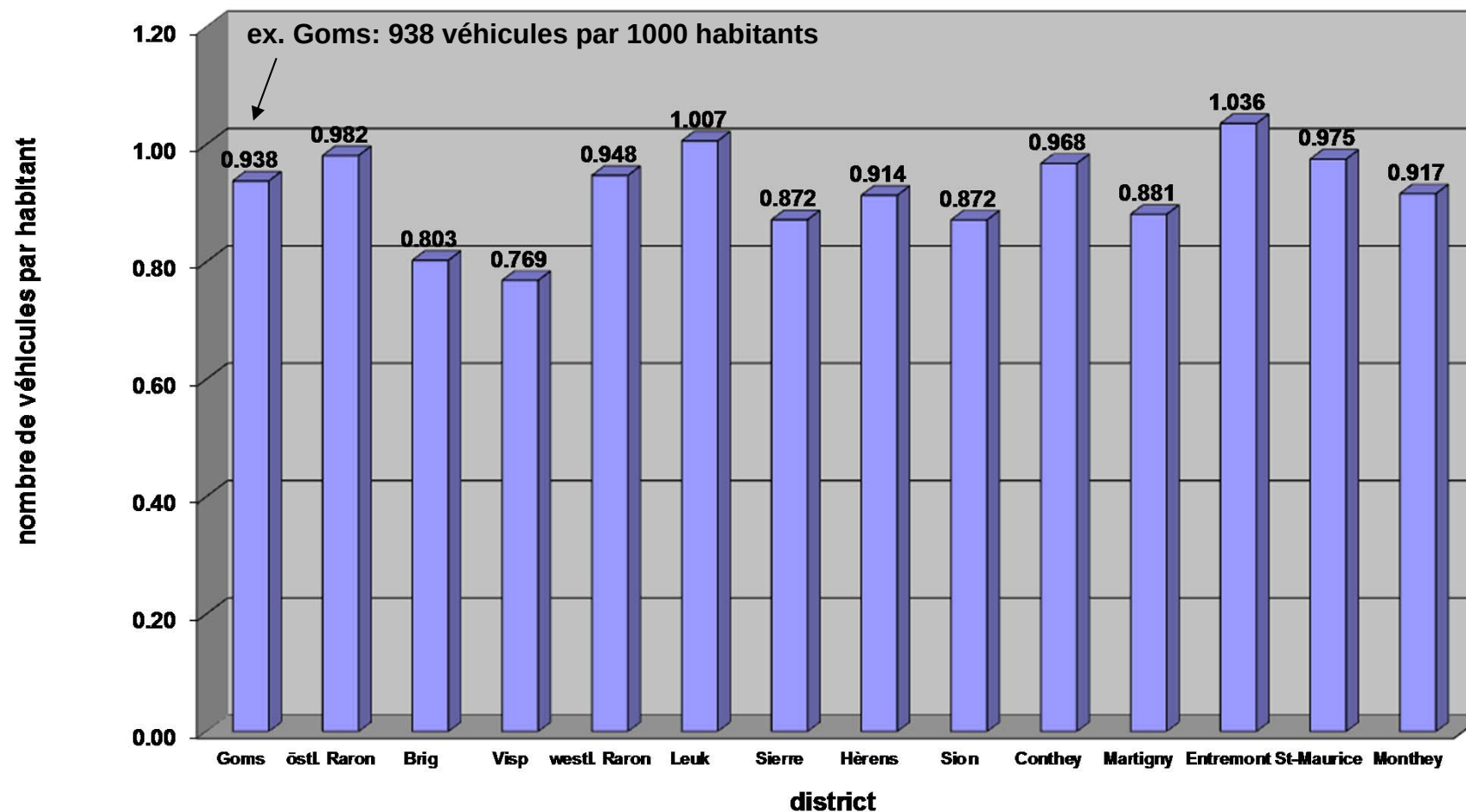
Le parc de véhicules

Le taux de motorisation des cantons CH en 2015



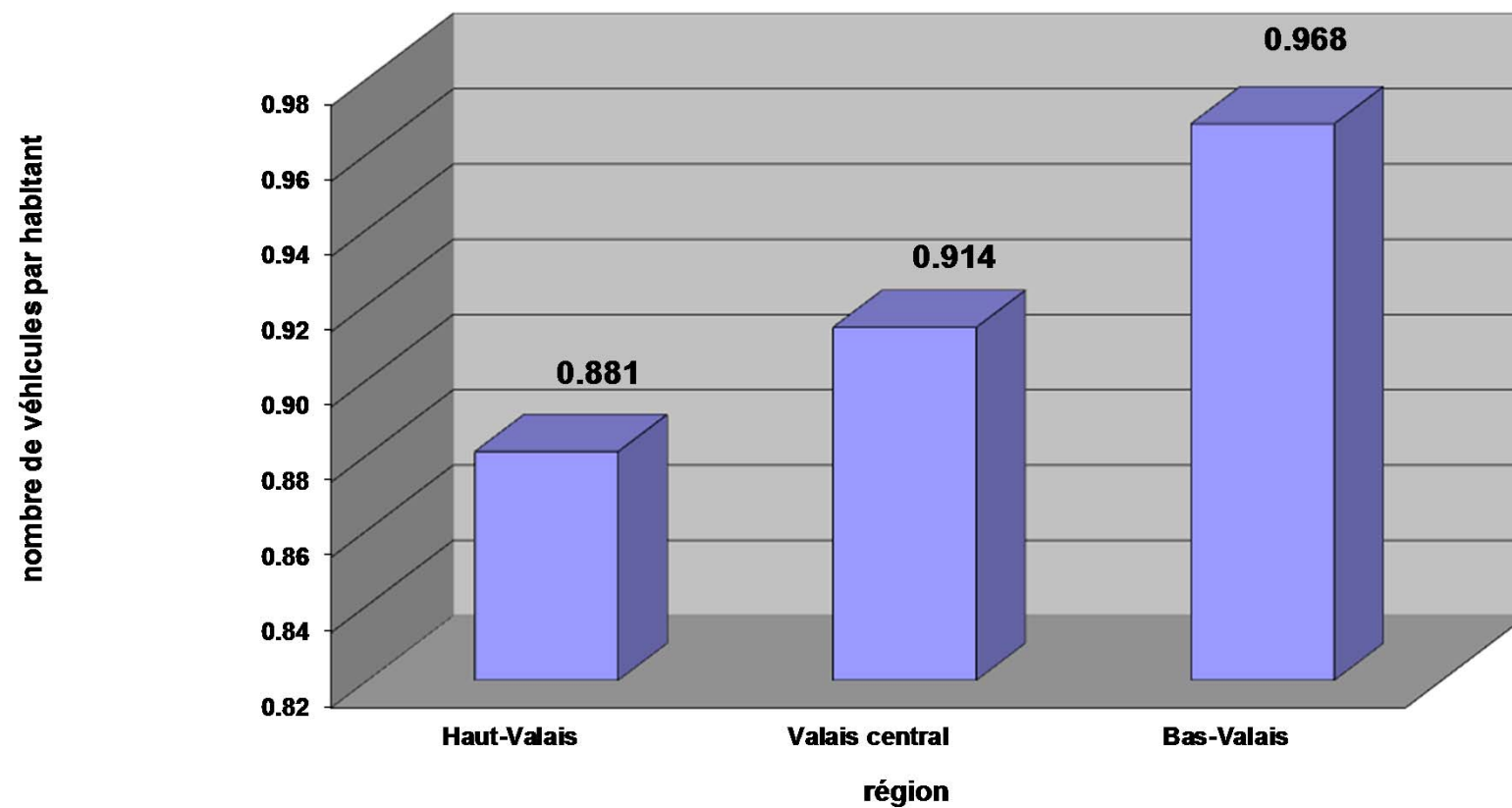
Le parc de véhicules

Le taux de motorisation par district en 2015



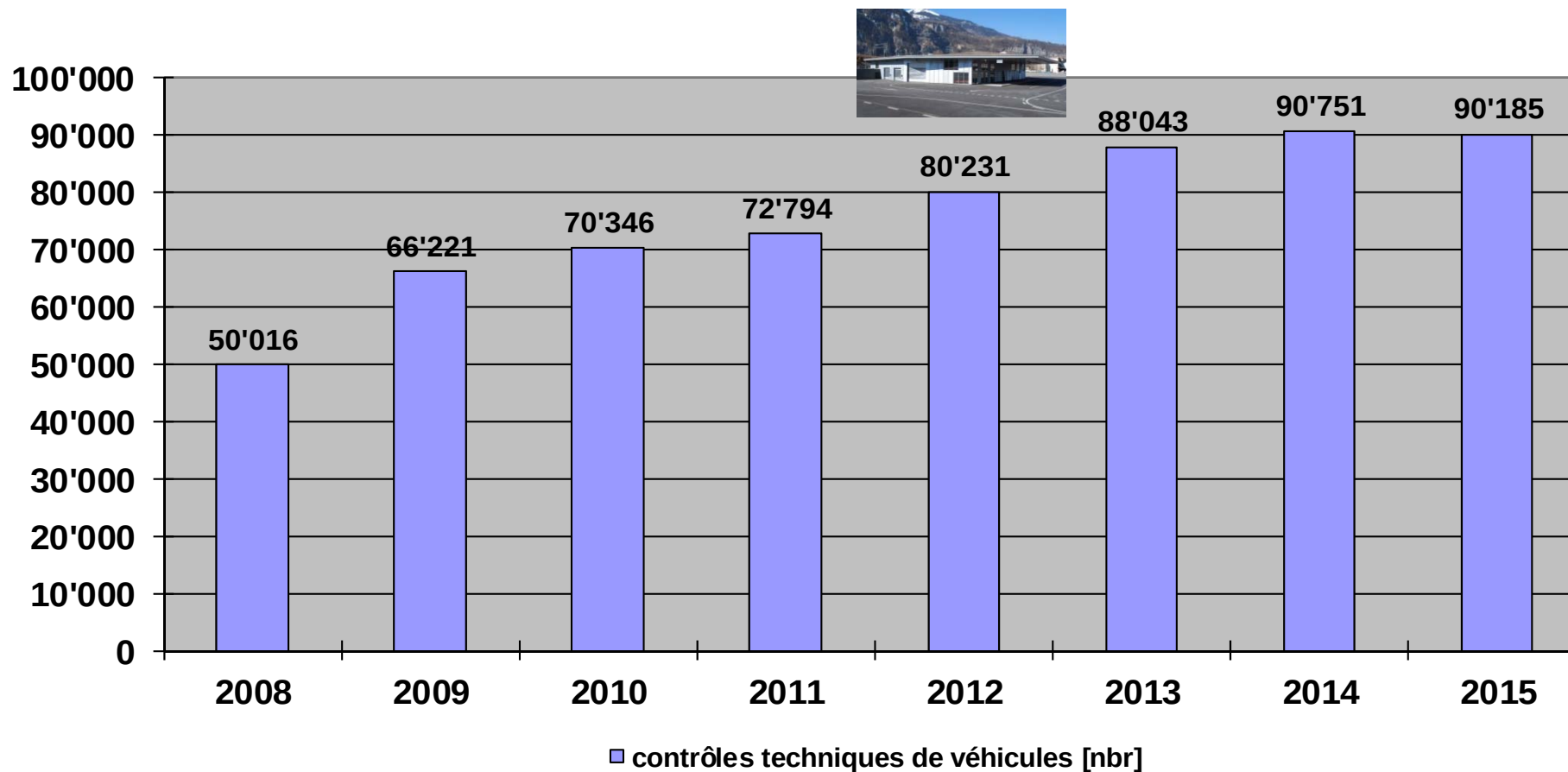
Le parc de véhicules

Le taux de motorisation par région du VS en 2015



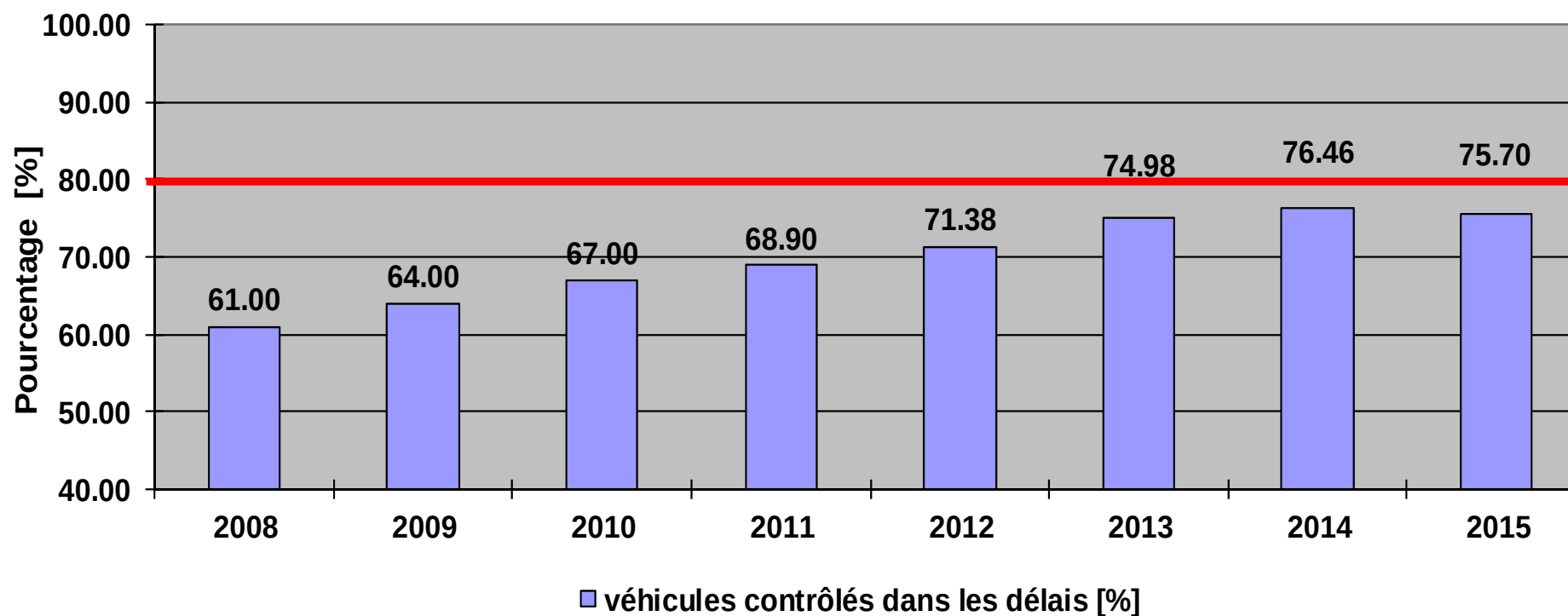
Le parc de véhicules

Evolution du nombre de contrôles techniques de véhicules



Le parc de véhicules

Pourcentage de véhicules contrôlés dans les délais légaux

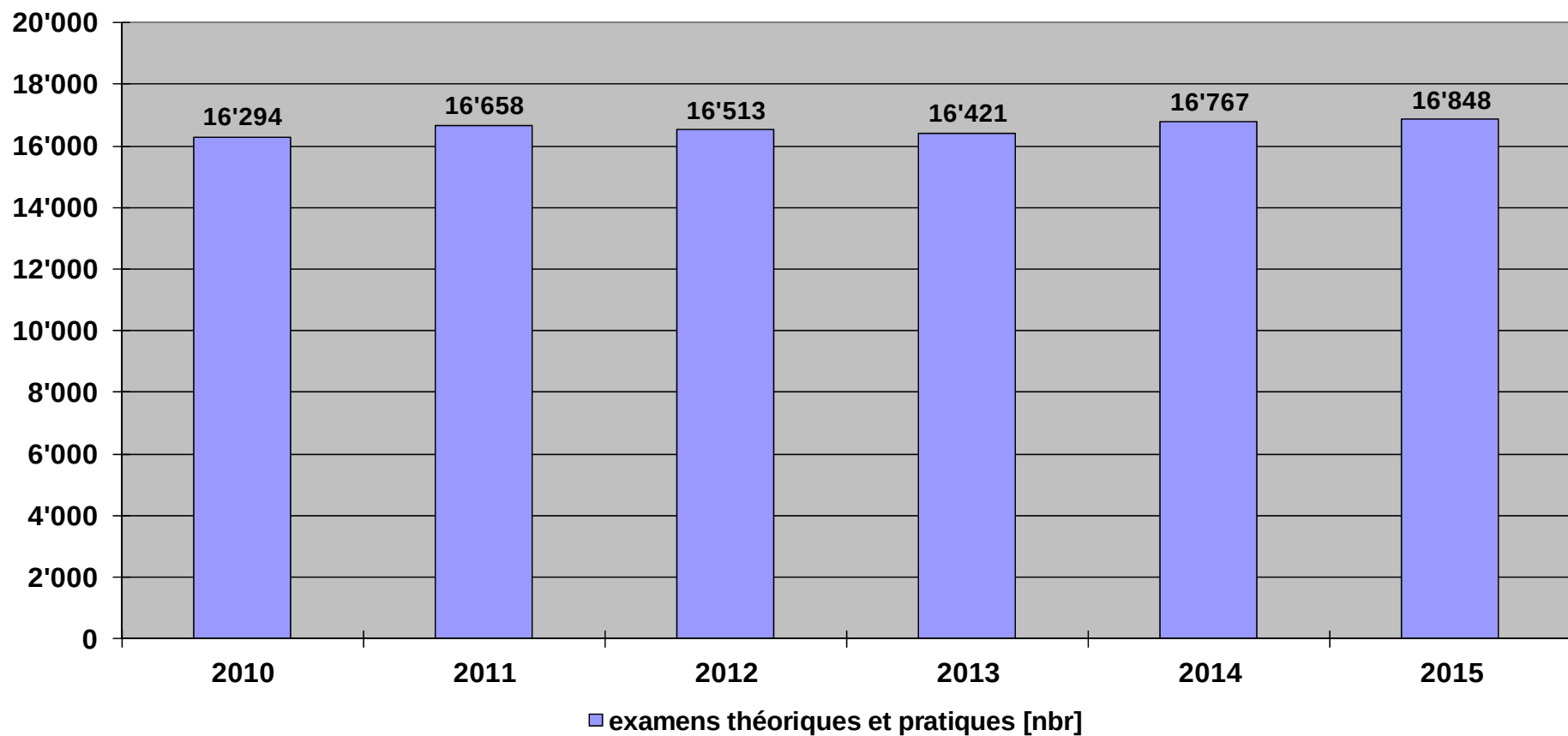


2. Les conducteurs

- ▲ Les examens de conduite
- ▲ Les contrôles médicaux

Les conducteurs

Evolution du nombre d'examens de conduite théoriques et pratiques



Les conducteurs

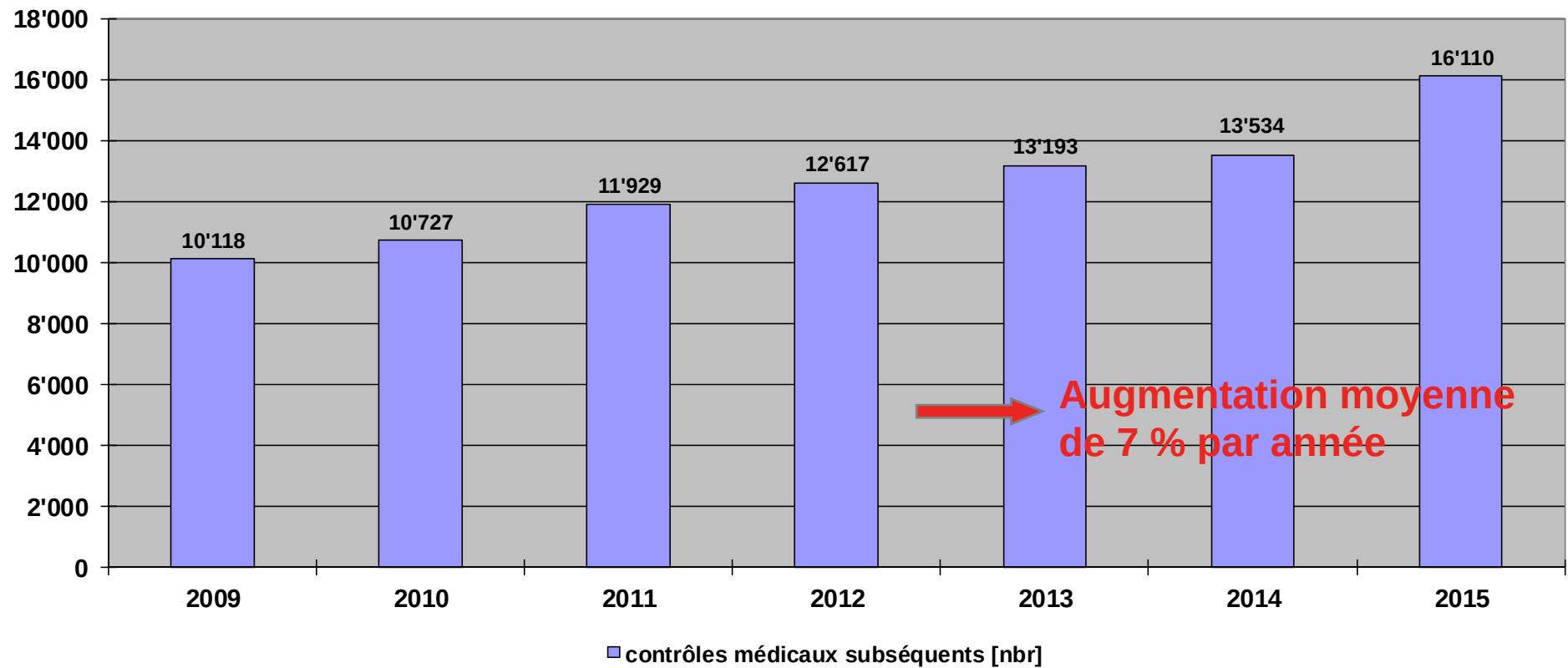
Les taux d'échec en 2015:

	Catégorie B (autos)	Catégorie A / A1 (motos)
Taux d'échec aux examens pratiques	28.16 %	27.22 %
	33.3 %	32.5 %

Les taux d'échec en théorie de base: 25.6 % ->  : 26.6 %

Les conducteurs

Les contrôles médicaux des conducteurs du groupe 3 (> 70 ans)



3. L'effet de «Via sicura» sur les mesures administratives

- ▲ Les mesures de «Via sicura»
- ▲ L'évolution du nombre de retraits de permis
- ▲ Les motifs principaux de retraits
- ▲ L'évolution du nombre d'avertissements
- ▲ L'évolution du nombre de retraits préventifs
- ▲ L'évolution du nombre de délits de chauffards

L'effet de «Via sicura» sur les mesures administratives

Les mesures de «Via sicura»:

▲ Entrée en vigueur au 1^{er} janvier 2013:

- Accompagnement interdit avec permis à l'essai
- Sanctions spécifiques contre les chauffards
- Interdiction des avis radars
- Age minimal pour conduite de cycles et véhicules à traction animale

L'effet de «Via sicura» sur les mesures administratives

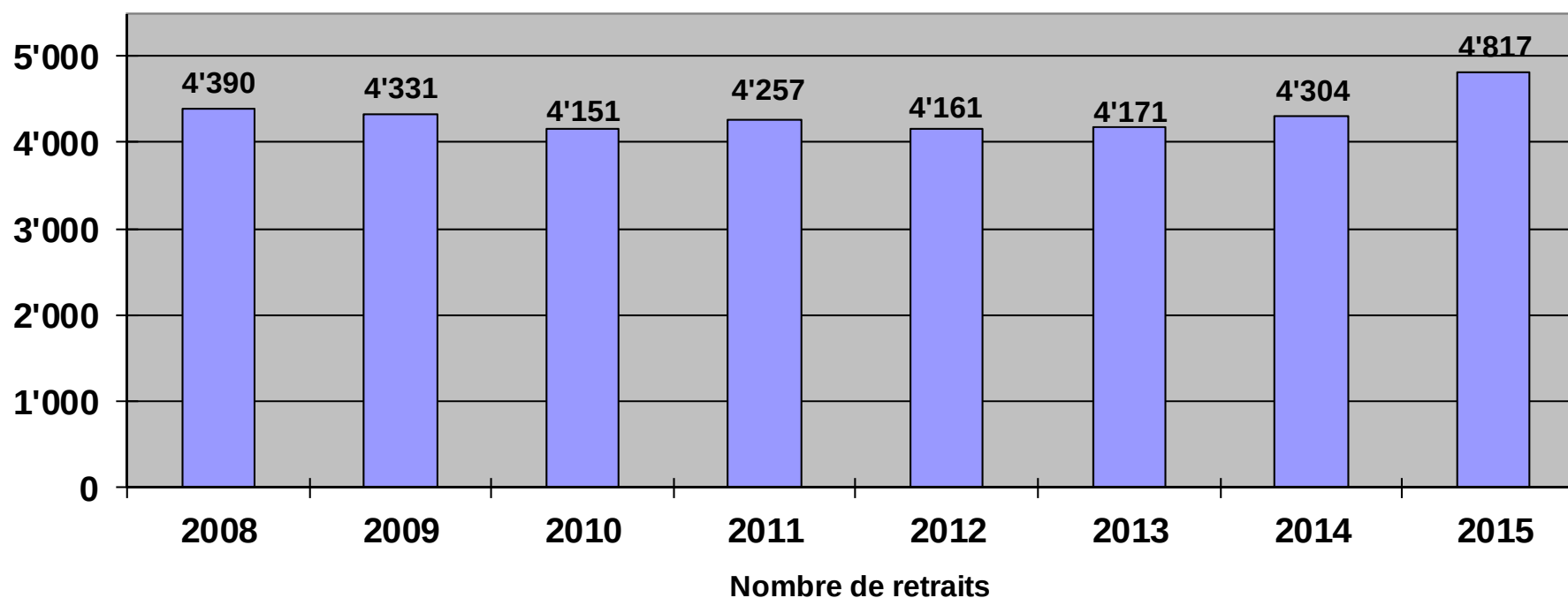
Les mesures de «Via sicura»:

▲ Entrée en vigueur au 1^{er} juillet 2014:

- Interdiction d'alcool si permis à l'essai ou professionnel
- Usage diurne des feux
- Expertise dès 1.6‰
- Recours obligatoire de l'assurance en cas de faute grave
- Détenteur responsable en cas d'amende d'ordre

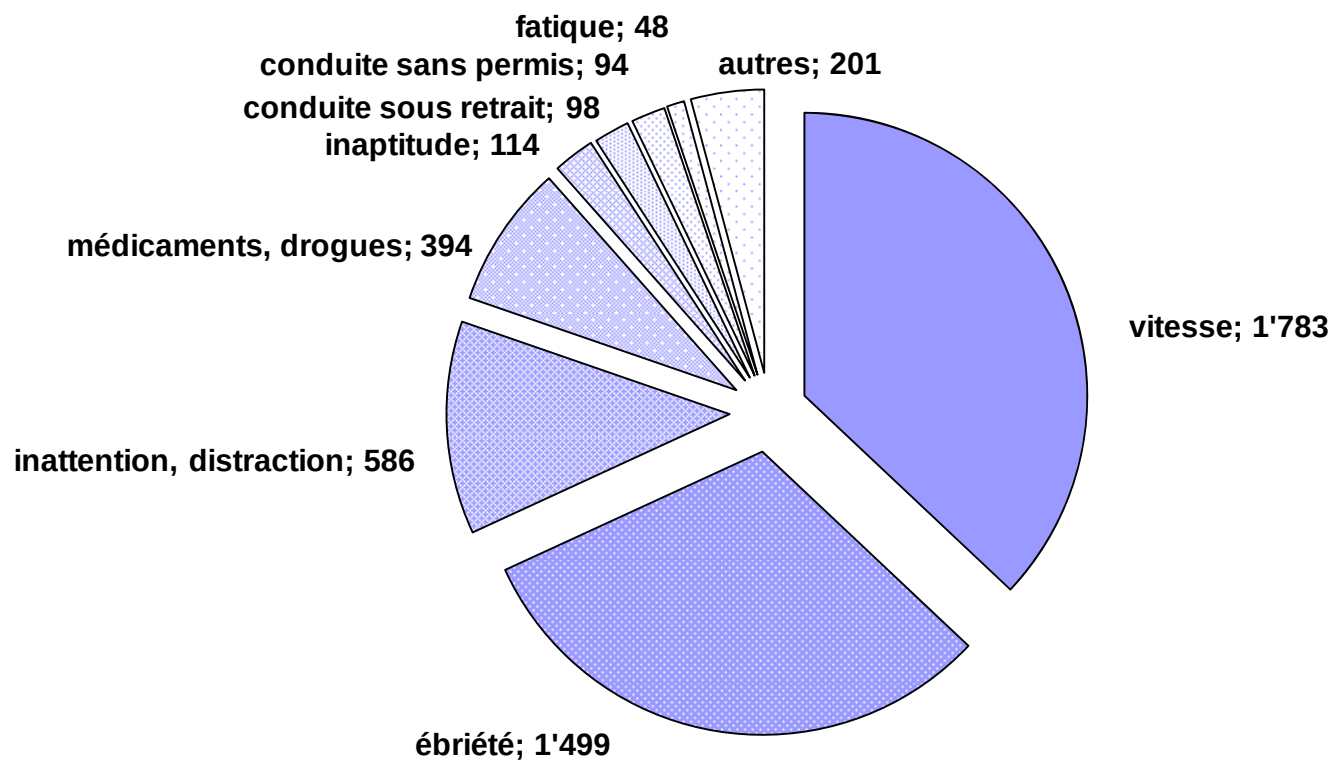
L'effet de «Via sicura» sur les mesures administratives

Evolution du nombre de retraits de permis



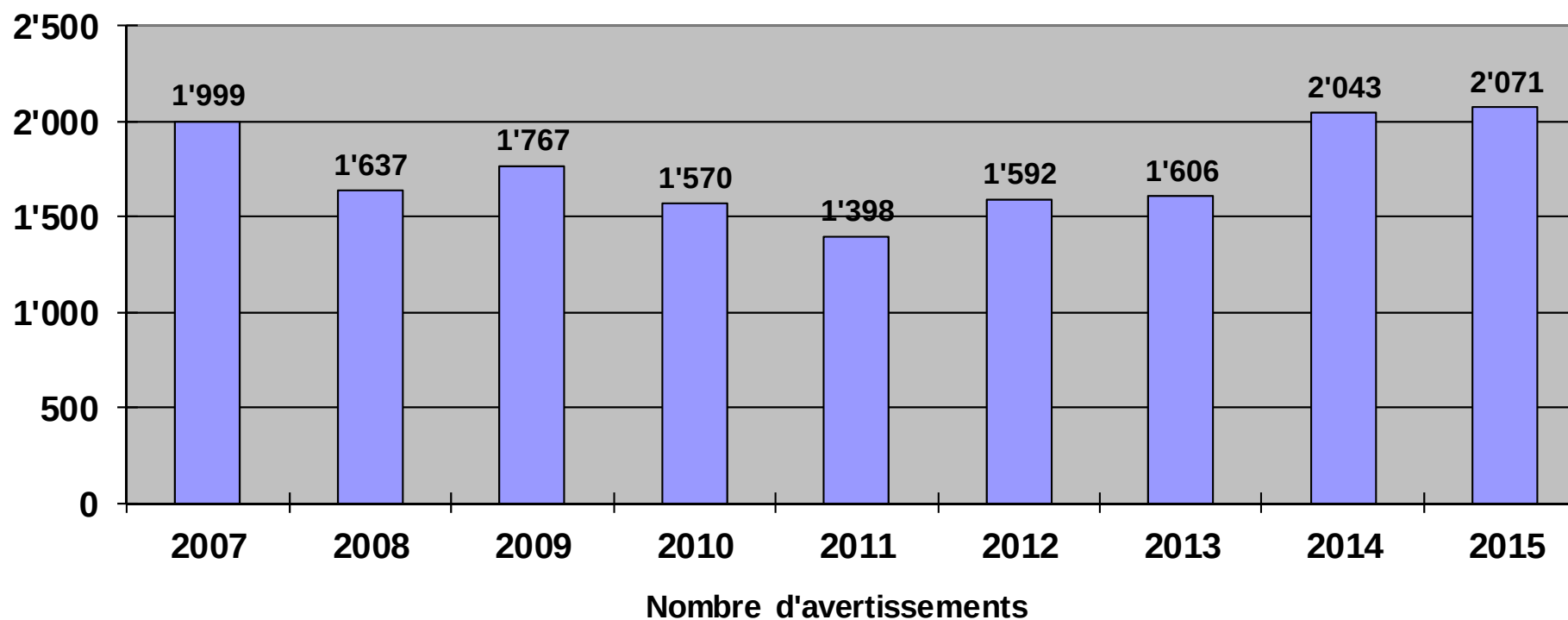
L'effet de «Via sicura» sur les mesures administratives

Les motifs principaux de retraits du permis de conduire en 2015



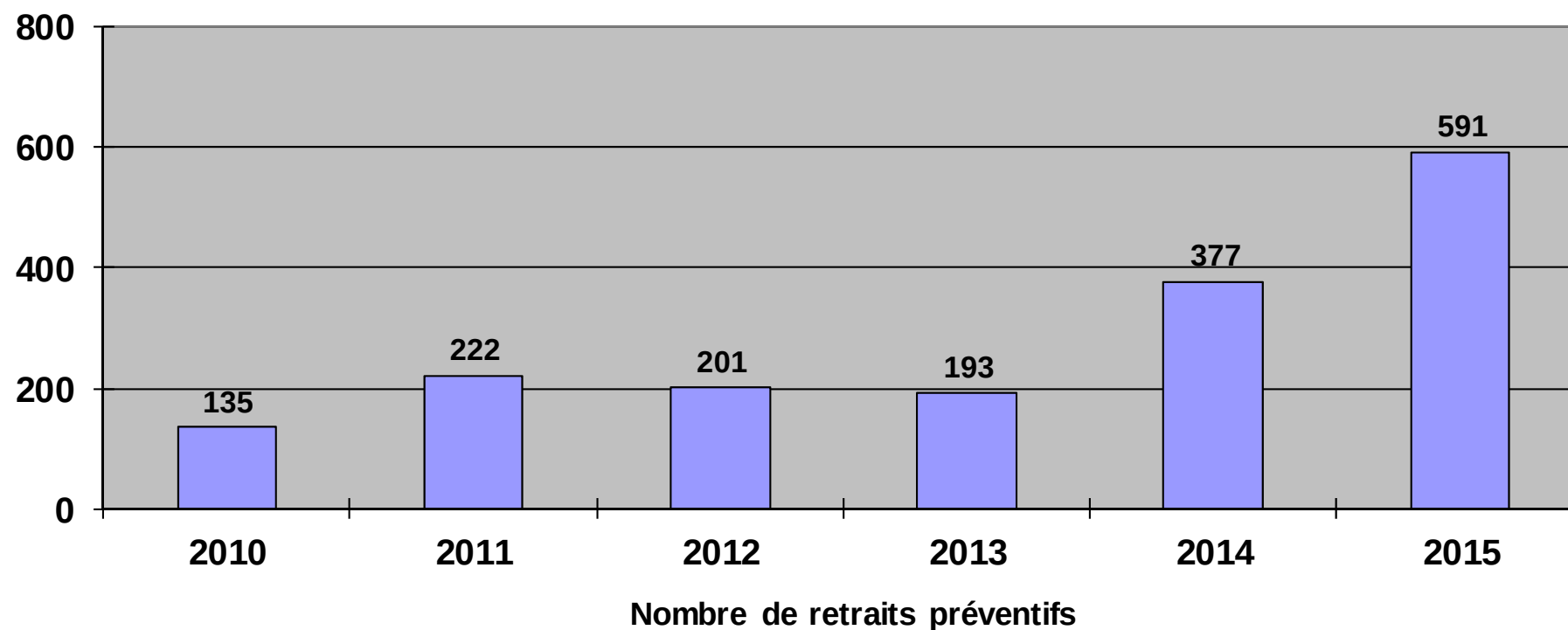
L'effet de «Via sicura» sur les mesures administratives

Evolution du nombre d'avertissements



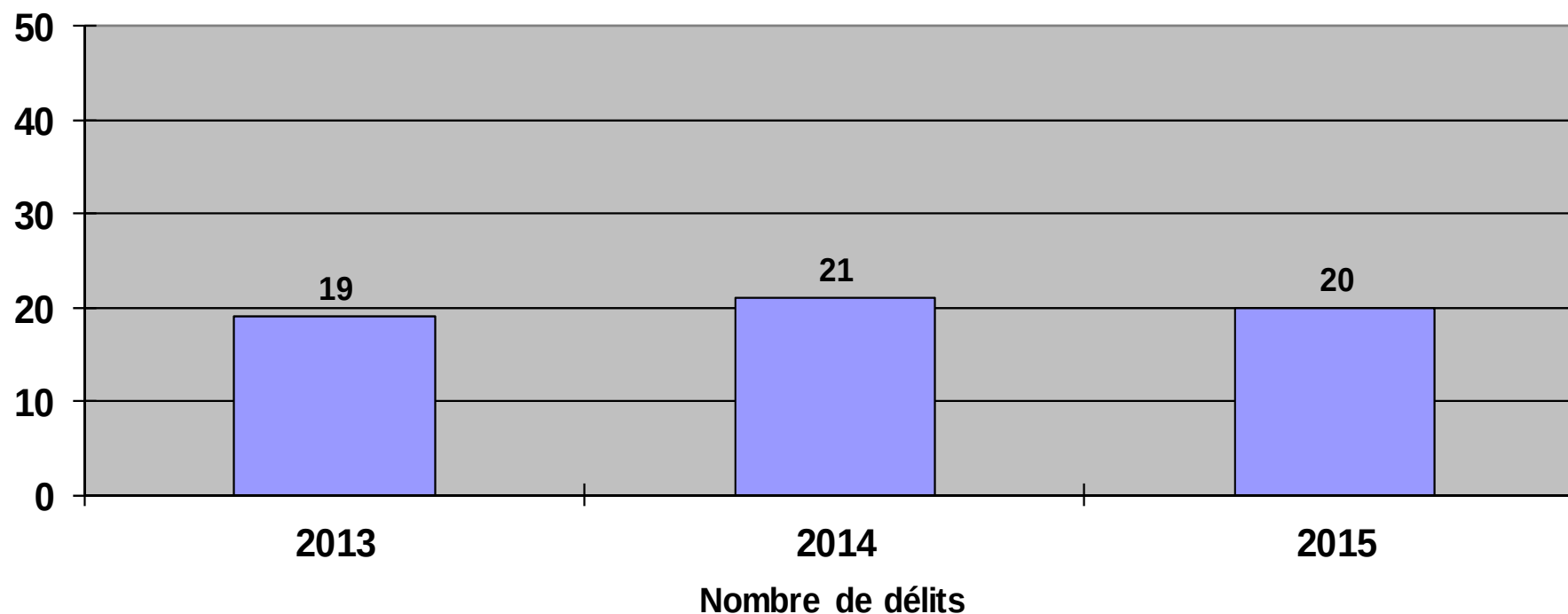
L'effet de «Via sicura» sur les mesures administratives

Evolution du nombre de retraits préventifs



L'effet de «Via sicura» sur les mesures administratives

Evolution du nombre de délits de chauffards



4. Nouveautés du Service

- ▲ Le site internet
- ▲ La vente aux enchères des plaques

Nouveautés du Service

Administration du portail ▼

My Sites ▼



CANTON DU VALAIS
KANTON WALLIS

ACCUEIL

ADMINISTRATION

PARLEMENT

GOVERNEMENT

JUSTICE

DE | FR

Administration ▶ DFS ▶ SCN

SERVICE DE LA CIRCULATION ROUTIÈRE ET DE LA NAVIGATION (SCN)

Le service de la circulation routière et de la navigation a pour mission de régler l'admission des personnes et des véhicules à la circulation routière et à la navigation.

Recherche par thèmes

- pour les particuliers
- pour les partenaires

Formulaires & démarches

- Permis de conduire
- Examens de conduite
- Plaques
- Permis de circulation
- Expertises de véhicules
- Navigation
- Plan d'accès
- Présentation du SCN



Service de la circulation routière et de la navigation

Horaire d'ouverture

Lundi au vendredi:
08h00-11h30 / 13h30-17h00

Veille de fête : fermeture à 16h00

027/606.71.00

Jours d'ouverture

contact

18.03.2016 | News

Augmentation de la puissance maximale pour la catégorie « A limitée » des motocycles

SERVICES EN LIGNE

- Gestion des rendez-vous au contrôle technique pour garagistes
- Gestion des rendez-vous d'examens de conduite pour moniteurs
- Recherche d'un détenteur de plaques
- Déplacement d'un rendez-vous d'expertise
- Prise et déplacement d'un examen de conduite
- Changements d'adresse

SCN
Service de la circulation
routière et de la navigation

24

CANTON DU VALAIS
KANTON WALLIS

Nouveautés du Service

La vente aux enchères des plaques:

- ▲ Suite au postulat no 3.0117 adopté par le Grand Conseil le projet de vente aux enchères a été lancé
- ▲ Introduction prévue pour le 1^{er} janvier 2017
- ▲ Conférence de presse à ce sujet aura lieu cet automne



